

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et extraordinaire de la Société s'est tenue le 16 juin 2022, à 10 heures.

1 actionnaire était représenté, aucun n'a voté par correspondance. Il possédait 1 577 693 actions sur les 1.600.000 actions formant le

capital à cette date et ayant droit de vote, soit 98,60 %. Les 1 577 693 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
2ème résolution : Affectation du résultat	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
3ème résolution : Conventions des articles L225-38 et suivants du Code de Commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
4ème résolution : Ratification d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce en application de l'article L225-42 alinéa 3 du Code de commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
5ème résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Ludovic DAUPHIN	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
6ème résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
7ème résolution : Approbation de la rémunération des mandataires sociaux versés au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, ce en application de l'article L22-10-34 I du Code de commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%

8ème résolution : Approbation des éléments de la rémunération totale et des avantages de toute nature, versés ou attribués, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, à Madame Audrey SOTO, Directeur Général, ce en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
9ème résolution : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2022, conformément à l'article L22-10-8 II du code de commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
10ème résolution : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général, au titre de l'exercice 2022, conformément à l'article L22-10-8 II du Code de Commerce	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	10 577 693	98.60%
11ème résolution : Autorisation de mise en place d'un programme de rachat d'actions	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	11 577 693	98.60%
12ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	AGOA	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
13ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
14ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	AGE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%

15ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d' actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	AGE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
16ème résolution : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	16 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	16 577 693	98.60%
17ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	17 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	17 577 693	98.60%
18ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE dans le cadre des dispositions des articles L225-129-6 du Code de Commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail	AGE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
19ème résolution : Plafond global des augmentations de capital	AGE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%
20ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGOAE	1 577 693	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	1 577 693	98.60%